

Check-list des signes de non-décence à vérifier

Liste non exhaustive

Les pièces principales

- L'éclairage naturel est insuffisant
- Dans chaque pièce, aucune fenêtre ne s'ouvre sur l'extérieur
- Les ouvertures ne permettent pas un renouvellement d'air suffisant
- L'éclairage électrique est défectueux
- Aucune pièce n'a un volume ou surface suffisante

L'installation sanitaire (logements de plus d'une pièce)

- Il n'y a ni douche ni baignoire
- L'aménagement de la douche ou de la baignoire ne permet pas l'intimité

La cuisine

- Il n'y a pas d'évier
- Les plafonds présentent des fissures (sauf défauts superficiels)
- Il n'y a pas d'évacuation des eaux usées
- La pression ou le débit de l'eau est insuffisant
- Il n'y a pas d'alimentation en eau potable
- Il n'y a pas d'alimentation en eau chaude
- L'aménagement ne permet pas de recevoir un appareil de cuisson
- L'éclairage électrique est défectueux

L'installation sanitaire (pour tous les logements)

- Il n'y a pas de porte entre les WC et la cuisine ou le coin repas
- La pression ou le débit de l'eau est insuffisant
- Il n'y a pas d'eau chaude
- Il n'y a pas de siphon
- L'évacuation est défectueuse
- L'éclairage électrique est défectueux

Le logement dans sa globalité

- Les sols sont abîmés (sauf défauts superficiels)
- Les plafonds présentent des fissures (sauf défauts superficiels)
- La toiture n'est pas étanche
- Les escaliers sont en mauvais état
- Les garde-corps sont en mauvais état
- Les fenêtres ne sont pas étanches à l'eau et à l'air
- Les fils électriques sont directement accessibles
- L'éclairage est défectueux
- Les canalisations de gaz paraissent abîmées
- Une ou plusieurs portes ou fenêtres donnant sur l'extérieur présentent d'importants jours une fois fermées
- Le système de ventilation, lorsqu'il existe, ne fonctionne pas correctement

- Présence de plomb dans les peintures
- Présence de flochage, calorifugeage ou faux-plafonds contenant de l'amiante
- Présence d'infiltrations ou de remontées d'eau
- L'installation électrique ne fonctionne pas bien
- L'installation électrique ne permet pas le bon fonctionnement des appareils ménagers courants
- Le système de chauffage n'est pas adapté
- La cheminée n'est pas munie de trappe
- La chaudière ne fonctionne pas correctement
- Une ou plusieurs portes ou fenêtres donnant sur l'extérieur ne se ferment pas correctement
- Les grilles d'aération sont condamnées
- Une ouverture donnant sur un local annexe non chauffé ne dispose pas de porte ou de fenêtre